

Article 31 du Règlement

[Français]

LES FORÊTS

M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts): Monsieur le Président, le 24 août dernier, le ministre fédéral des Forêts a présenté à son homologue québécois une proposition pour renouveler l'entente forestière.

Quoi qu'en disent les ministres Rémillard et Albert Côté, Forêts Canada est prêt à procéder immédiatement à la négociation de l'entente et ils n'ont pas à s'inquiéter sur la disponibilité des fonds fédéraux.

Pour ce qui est de notre gouvernement, il est clair que la forêt, et particulièrement la forêt privée au Québec, constitue l'une de nos priorités.

On ne peut se permettre de faire attendre davantage ceux et celles qui pourraient bénéficier de ces sommes. C'est pourquoi, messieurs les ministres Rémillard et Côté, je vous invite à vous asseoir à la table et à véritablement négocier. Le temps est précieux pour tout le monde.

M. Saint-Julien: Réveillez-vous, Québec!

* * *

[Traduction]

L'INCIDENT SURVENU À BROCKVILLE

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Monsieur le Président, les Canadiens qui ont vu le document intitulé «The Brockville Incident», à l'émission *The Journal*, cette semaine, sont enfin en mesure de porter un jugement éclairé sur l'épisode du drapeau brûlé, qui s'est déroulé en septembre de l'année dernière.

Jusqu'à maintenant, cet événement avait été rapporté de façon biaisée et, d'une façon générale, n'avait pas été compris dans de nombreuses régions du Canada.

Cet incident illustre à quel point il est facile pour un petit groupe d'attirer l'attention grâce aux médias, simplement en se servant d'un moyen de protestation peu orthodoxe et inacceptable.

L'incident montre aussi combien il est facile d'opposer une région du Canada à une autre et un Canadien à un autre. Un pays c'est comme bien d'autres choses, monsieur le Président. Si vous voulez qu'il se porte bien, il se portera bien, mais si vous ne voulez pas qu'il aille bien, vous pouvez habituellement trouver une cause qui favorisera son éclatement.

Il est à espérer que cette émission aura permis aux Canadiens de voir par eux-mêmes ce qui était considéré par certains comme une cause grave de dissension dans les relations internationales et internes, mais qui était simplement, pour la majorité, un incident isolé, provoqué par quelques personnes mal avisées.

* * *

[Français]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Gilles Rocheleau (Hull—Aylmer): Monsieur le Président, je voudrais féliciter le gouvernement du Québec d'avoir modifié sa Loi sur les produits et services pour soustraire les livres et les publications de l'application de cette taxe. En agissant de la sorte, le gouvernement du Québec reconnaissait que la culture n'est pas taxable et confirmait l'importance qu'il accorde au développement de notre culture.

Je souhaite, monsieur le Président, que le gouvernement fédéral, une fois sa loi ratifiée par le Sénat, et ayant reçu la sanction royale, apportera immédiatement une modification afin de soustraire de l'application de cette taxe les livres et les publications, en s'arrimant sur le gouvernement du Québec.

Quand pourrons-nous, monsieur le Président, féliciter le gouvernement fédéral pour ce geste?

* * *

FOCIQ 90

M. Marcel R. Tremblay (Québec—Est): Monsieur le Président, du 15 au 18 novembre 1990, le Stade olympique de Montréal sera le site de la première édition d'une gigantesque foire du commerce et des industries au Québec. L'événement appelé «FOCIQ 90» est organisé par la Chambre de commerce du Québec avec ses 230 chambres affiliées, en collaboration avec Promexpo et le concours des gouvernements fédéral et provincial.

Inspirés des foires internationales allemande et japonaise, FOCIQ 90 se veut être la plus grande vitrine industrielle et commerciale du Québec à être jamais présentée à ce jour. Six différents salons seront réunis sous le même toit pour constituer un vaste terrain d'échanges entre les délégués commerciaux de plus de 40 pays étrangers, 75 000 hommes et femmes d'affaires et 1 000 exposants. L'événement sera ponctué de plus de 180 conférences par les ministres et personnalités connues des milieux d'affaires reliés aux thématiques exposées.